

## Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 6*Objet : Avenant  
chaufferie bois**Date de convocation :**23 septembre 2022**Date d'affichage :**23 septembre 2022**Nombre de Conseillers  
en exercice :**23**Nombre de présents :**13**Nombre de votants :**18*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)**

L'an deux mille vingt deux  
Le 29 septembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Anne BENAICHE, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Pauline SEILHAN, Jean-Pierre VALETTE, Franck SEGONNE.

Pouvoir :

Mme Véronique PATERNE a donné procuration à Mme Anne ARRESTIER  
M. Alain BELLICCHI a donné procuration à M. Gérard ROCHE  
M. Joseph BOU-ZEID a donné procuration à M. Jean Pierre VALETTE  
Mme Marie-Laurence PUJOL a donné procuration à M. Jean-Pierre ANGLAS  
Mme Colette VERDOUX a donné procuration à M. Thierry DELBREIL

Absents : Mme Flavie TAVERA, M. Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : M. Alain MALMON

Monsieur le Maire rappelle l'avancement des travaux du chantier de la chaufferie bois et de la nécessité d'apporter des modifications aux travaux :

Pour le lot 1 Terrassement- réseaux divers – EMTP

- moins-value reprise d'enrobé, ajout d'un caniveau, ajout d'un tabouret siphonide  
Montant de l'avenant n°2 : 1 323 €ht  
Marché initial : 32 530 ht  
Montant après avenant 2 : 33 853 €ht

Pour le lot 2 Gros œuvre – Pons

- création de 4 seuils de porte en sous-station  
Montant de l'avenant n°2 : 3 000 € ht  
Marché initial : 142 600 € ht  
Montant après avenant 2 : 145 600 € ht

Pour le lot 3 Etanchéité – Eurotip

- moins-value : végétalisation de la toiture, alimentation arrosage  
Montant de l'avenant n°1 : - 3 332,50 € ht  
Marché initial : 6 129,28 € ht  
Montant après avenant 1 : 2 796,78 € ht

Pour le lot 6 Travaux VRD réseau de chaleur – EMTP

- *moins-value nettoyage réseaux, essai potabilité, essai étanchéité, test compactage*  
Montant de l'avenant n°1 : - 1 323 €ht  
Marché initial : 68 200 ht  
Montant après avenant 1 : 66 877 €ht

Pour le lot 7 Espaces verts – Jardins d'Alizée

- *ajout jardinières avec plantations, ajout système d'arrosage*  
Montant de l'avenant n°1 : 1 600 € ht  
Marché initial : 11 792,92 € ht  
Montant après avenant 1 : 13 392,92 € ht

Monsieur le Maire propose de passer les avenants correspondants.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré :

- APPROUVE les avenants tels que présentés ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Maire à les signer

- A D O P T É E -



Le Maire,

Thierry DELBREIL